



HAL
open science

Note sur l'ouragan du 6 juillet 1957 en forêt de Lyons

G. Lesage

► **To cite this version:**

G. Lesage. Note sur l'ouragan du 6 juillet 1957 en forêt de Lyons. Revue forestière française, 1959, 11, pp.737-745. 10.4267/2042/27548 . hal-03382133

HAL Id: hal-03382133

<https://hal.science/hal-03382133>

Submitted on 18 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dans ce numéro : G. LESAGE : Note sur l'ouragan du 6 juillet 1957 en forêt de Lyons. — R. LORNE : Etude quantitative sur les éclaircies dans les peuplements de chêne de qualité. — R. JOLY : Adaptation alimentaire de « *Lymantria dispar* » L. et décalage des générations dans l'année. — R. JOLY : Influence des défoliateurs forestiers sur l'accroissement. — P. TURPIN et J. PARDÉ : Caractéristiques et production de quelques peuplements résineux du domaine des Barres. — M. JACAMON : Essai d'un regroupement cartographique d'observations forestières fragmentaires.

NOTE SUR L'OURAGAN DU 6 JUILLET 1957 EN FORÊT DE LYONS

Ouverte largement sur la mer, la Normandie est exposée aux attaques du vent. Le vent est un élément du climat qui joue un rôle de premier plan dans la sylviculture régionale. Son action est d'ordre mécanique. Elle se traduit par des chablis et des volis fréquents. Elle est aussi, d'ordre physiologique, car le vent active l'évaporation par les plantes et au sol, au point de créer des conditions d'aridité, surtout au voisinage des côtes, que l'on est surpris de trouver dans une contrée réputée pour son humidité. Il est capable de contribuer à créer des périodes de sécheresse (en particulier au printemps) dont la végétation forestière et surtout les plantations ont parfois à souffrir dangereusement.

En règle générale, c'est en hiver que les vents sont les plus violents. De grandes tempêtes accompagnent aussi souvent les marées d'équinoxe.

Issus de la mer, ils déferlent sans frein sur le plateau après s'être heurtés aux Falaises du Caux. Ils s'engouffrent dans les vallées par les estuaires ouverts sur le rivage. Il n'est guère d'autres obstacles naturels que les futaies auxquelles ils se heurtent, et celles-ci ont parfois du mal à résister à ses assauts. Leurs bordures ouest constituent de véritables lignes de défense. Dans quelques massifs côtiers (forêt d'Arques entre autres) qui occupent des promontoires face à la mer, il a fallu conserver de ce côté une zone de protection hors aménagement. Chaque année, des chablis se produisent dans tous les massifs, plus ou moins nombreux ; plus nombreux dans les futaies que dans les T.S.F. ; plus nombreux dans les peuplements ouverts, dans les affectations en cours de régénération, plus nombreux enfin après les périodes de grandes pluies, quand le sol dé-

trempe laisse plus facilement échapper les racines des arbres. En forêt domaniale, ces chablis sont, suivant leur importance, et leur situation, tantôt rattachés à des coupes normales, tantôt réunis en lots et vendus aux adjudications générales d'automne. Ceux qui se produisent dans les coupes en cours d'exploitation sont cédés à leur adjudicataire. Certaines années, l'importance des chablis est telle qu'elle motive l'organisation d'une séance de vente spéciale à la fin de l'hiver.

Les « coups de chablis », sans être très fréquents, constituent donc un phénomène qui est loin d'être exceptionnel, et qui marque plus ou moins profondément de son empreinte la Sylviculture régionale.

L'histoire locale nous a conservé le souvenir de quelques grands ouragans :

L'un des plus anciens qui nous soit connu est celui du 15 mars 1519 qui dévasta le « Buisson de Bleu », massif qui s'étendait entre l'actuelle forêt de Lyons et Gisors. Il y jeta à terre quelque 60 000 pieds d'arbres. Ce désastre est venu s'ajouter aux pillages des habitants, aux abus des usagers. Il a signé la disparition définitive d'une vaste forêt.

Au siècle dernier, la tempête du 13 mars 1876 (toujours le mois de mars) ravagea les forêts de toute la Normandie. En forêt de Lyons elle coucha au sol 31 700 arbres d'un volume de 44 270 m³ dont la vente produisit 320 660 francs.

Les années 1859-1868 furent aussi des années de chablis.

Il en fut de même, plus près de nous, pour les années 1929-1930. En 1930, le volume des chablis de la forêt de Lyons s'est élevé à 25 800 m³.

Les conséquences de ces tempêtes exceptionnelles ne sont pas toujours aussi catastrophiques qu'on pourrait le craindre pour l'avenir des peuplements. C'est ainsi que des perchis qui comptent parmi les plus beaux de la forêt d'Eawy (Canton du Puits Merveilleux, entre autres) occupent à présent la place des futaies renversées par le coup de vent du 13 mars 1876. Entre les tiges élancées des hêtres se voient toujours les traces des nombreux « Berceaux » des arbres culbutés il y a plus de 80 ans.

Il est juste de dire que le travail des forestiers est à la base de la reconstitution du peuplement dévasté.

La tornade qui, en 1957 vient de dévaster la forêt de Lyons, présente quelques caractères propres qui la différencie de ces ouragans d'hiver relativement fréquents.

Elle s'est déchaînée en été, le 6 juillet, après une période sèche et anormalement chaude pour la région. Les cimes chargées de leurs feuilles avaient un poids énorme et opposaient au vent une masse compacte, le sol par contre, très dur, opposait au déracine-

ment des arbres le maximum de résistance. Il s'en est suivi qu'à côté de nombreux chablis proprement dits, on a enregistré une multitude de volis, de fûts brisés et d'arbres écimés.

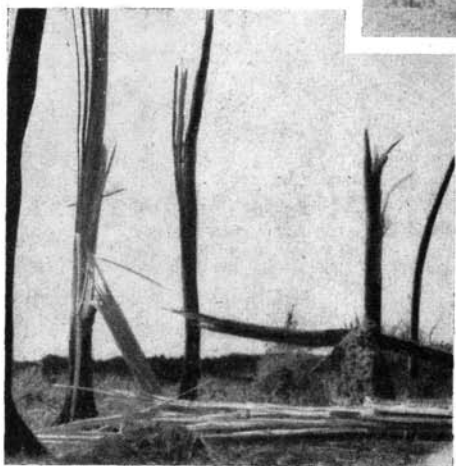
La soudaineté du phénomène, sa violence et fort heureusement sa courte durée, lui ont conféré aussi des caractères bien différents de nos habituelles tempêtes.

L'ouragan du 6 juillet 1957 éclata brusquement vers 18 heures, à la fin d'une journée anormalement chaude, accompagné de tonnerre, d'éclairs et d'une pluie diluvienne que la violence du vent chassait horizontalement. Les nuages très bas provoquèrent une obscurité telle que, dans les maisons de Lyons, il fallut s'éclairer artificiellement... à la bougie, car dès le début, les lignes électriques furent détruites. Signe avant coureur du phénomène, prévenus sans doute du déchaînement des éléments, on vit passer des bandes d'hirondelles, et de petits oiseaux affolés, cherchant abri dans les maisons et sous les toits. L'atmosphère se trouva chargée de matériaux divers : feuilles arrachées aux arbres, poussières des chemins, foin, détritrus de toutes sortes, mélangés à la pluie et propulsés horizontalement à une incroyable vitesse. Dans les champs où s'achevait la fenaison, les foin étalés ou en meules furent aspirés et dispersés au loin sur de grandes surfaces. La durée du phénomène ne dépassa pas un quart d'heure, au bout duquel tout rentra dans le calme avec le soleil reparu.

Enfin, contrairement aux tempêtes qui habituellement balaient un vaste territoire, l'ouragan de 1957 a été relativement localisé. Il s'est fait sentir à Louviers et dans sa région, où les arbres plantés en bordure de la route Rouen-Evreux ont été brisés, où l'église a dû subir quelques dommages (une représentation artistique qui devait se donner le soir même à son chevet ne put de ce fait avoir lieu). Pourtant, les forêts de Bord et Louviers toutes proches ont été épargnées.

La tornade s'est surtout propagée en remontant la vallée de l'Andelle, de Charleval à Nolléval sur les pentes et le bord du plateau que recouvre la Bordure Ouest-Nord-Ouest du massif de Lyons. Elle a affecté plusieurs milliers d'hectares, près des 2/3 de la forêt, et se distingue ainsi de certains cyclones beaucoup plus localisés que l'on a vu ouvrir de véritables tranchées de quelques dizaines de mètres de large, sur plusieurs kilomètres à travers les peuplements. Son action s'est fait sentir sur une surface relativement considérable (6 à 7 000 hectares), mais d'une manière discontinue, sporadique, provoquant de-ci de-là, des trouées dans les futaies, déracinant, brisant ici et là des arbres disséminés. Les plus grandes trouées n'ont pas dépassé 5 à 6 ha.

Sur le plan humain il n'y a pas eu à déplorer d'accident. A cette heure et en fin de semaine, il y a peu de monde en forêt de



Quelques aspects des dommages subis.
(Clichés Mazelle.)

Lyons. L'auto d'un débardeur a été endommagée. Une famille de promeneurs n'eut que le temps de regagner sa voiture en stationnement sur une route forestière pour voir tomber des arbres en avant et en arrière de celle-ci. Elle n'eut plus qu'à attendre qu'on vienne la dégager de sa verte prison. Les lignes électriques et téléphoniques ont été arrachées et renversées. Lyons a dû se passer de courant pendant quelques jours.

Un grand nombre de routes forestières et de routes publiques, notamment entre Lyons et Vascoeuil se trouvèrent obstruées par la chute d'arbres et de branches, rendant toute circulation impossible. Le dégagement des voies essentielles fut la préoccupation immédiate du personnel forestier, et de celui des Ponts et Chaussées.

Dans la campagne, un grand nombre de pommiers et d'arbres fruitiers furent déracinés.

Le gibier ne semble pas avoir beaucoup souffert, quoique, en déblayant plus tard une place de chablis au Canton du Puits de l'Essart, les cadavres de deux biches écrasées sous les hêtres ont été découverts. Ce sont les peuplements forestiers qui de beaucoup ont subi les plus gros dommages. A côté de la masse impressionnante des arbres déracinés, il y en a eu un nombre presque aussi considérable de brisés, mutilés, déchiquetés, au point que leur exploitation ne pouvait plus donner de produits commercialisables. L'aspect de ces arbres rappelait étrangement celui que l'on n'a que trop connu après les bombardements aériens de la dernière guerre. La soudaineté de l'ouragan, la violence du vent, ont eu des effets semblables à ceux du souffle provoqué par l'explosion des bombes : effets de chocs, accompagnés de phénomènes de torsion, provoquant l'éclatement et le déchirement des couches ligneuses. Dans les places de chablis, l'enchevêtrement des arbres abattus et brisés, des houppiers écrasés, était tel qu'il était matériellement impossible d'y circuler, à fortiori d'inventorier les dommages. Ce fait joint à l'extrême dissémination des arbres renversés ou endommagés devait singulièrement compliquer la tâche des forestiers et gêner l'exploitation. Les cantons du Puits de l'Essart, du Croc au Boucher, de la Pierre Fortelle, de Sainte-Honorine, du Mont du Frêne, de Fontaine Buland, du Four Garnier, des Pierres Cassées, de la Marlière au Roi, de la Vente à genêts, des Ecouffières, des Quatre-Mares, de la Mare Noire, ont été sensiblement les plus touchés. Mais on devait relever la présence de chablis en plus ou moins grand nombre dans toutes les séries et dans plus de 215 parcelles. Dans plusieurs coupes en cours d'exploitation ou de vidange, les arbres tombés rendaient l'enlèvement des produits impossible.

Les vieilles futaies en cours de régénération des 4^e Affectations, avec celles des 5^e et 6^e Affectations ont été de loin les plus touchées.

Mais quelques beaux perchis des 1^{re} et 2^e Affectations n'ont pas été épargnés.

Au moment de l'ouragan, le cahier-affiche des ventes d'automne était à l'impression et sur le point d'être achevé. Il fallut l'annuler, car il était évident que l'assiette normale des coupes devait être complètement modifiée. Dans la plupart de ces coupes, des réserves avaient été renversées, tandis que des arbres abandonnés restaient sur pied; parfois le peuplement entier était culbuté. La préparation d'une nouvelle affiche portant essentiellement sur les chablis qui venaient de se produire était devenue une nécessité. De fait, en plus des nettoiemets et éclaircies de jeunes bois, 36 coupes normales en bloc, sur une affiche qui devait en comprendre plus de 100, purent seulement être conservées sans modification du martelage initial.

Le plus urgent était encore de régler la question des chablis qui encombraient les coupes en cours d'exploitation et entravaient celles-ci. Ils furent au cours des semaines qui suivirent, cédés à l'amiable aux adjudicataires, en bloc, toutes les fois qu'il fut possible d'inventorier et d'estimer les arbres abattus, à l'unité de produits dans les cas contraires. Les bois cédés représentèrent un volume global (produits de toutes catégories) de 4 507 m³ pour un prix de 9 253 820 francs (charges comprises).

Pendant tout le mois de juillet et d'août, le personnel forestier s'employa à la reconnaissance des chablis, et à la préparation d'une affiche destinée à remplacer l'affiche normale. Dans tous les cas où il était possible d'approcher des arbres, de les marquer et de les estimer, des lots de coupes en bloc furent constitués. Mais ces cas restèrent en somme l'exception, puisque au total les articles de chablis en bloc furent au nombre de 8 seulement, représentant un volume total de 2 128 m³ et 3 362 stères.

La simple reconnaissance et la marque de milliers d'arbres tombés ou brisés, disséminés sur 6 à 7 000 ha, rien que par le parcours que cette opération exigeait, auraient nécessité un temps très long, incompatible avec l'obligation où l'on était de ne pas retarder la vente. Mais surtout dans les trouées de chablis, l'enchevêtrement des troncs et des houppiers garnis de feuilles, rendait le parcours impossible, et s'opposait à tout inventaire sérieux. Enfin, même quand l'arbre était aisément abordable, son estimation restait des plus aléatoires, car dans l'état où il se présentait, il n'était guère possible de prévoir avant de l'exploiter, la nature des produits que l'on pourrait en tirer. Pour toutes ces raisons, il fut décidé de constituer des lots à l'unité de produits, comportant l'exploitation de tous les chablis situés à l'intérieur d'un périmètre déterminé, pouvant correspondre à l'étendue d'une parcelle, plus souvent d'un groupe de parcelles et même de toute une affectation.

En tout, 42 lots de coupes à l'unité de produits furent composés. Ainsi, la vente put avoir lieu à la date prévue pour les coupes normales : le 23 octobre 1957. La solution adoptée devait par la suite présenter un autre avantage appréciable. L'hiver 1957-1958 se signala à son tour par le nombre et la violence des coups de vent. Les 26 et 27 février 1958, un nouvel ouragan assaillit la Normandie. Il sévit surtout dans la zone côtière. Les forêts d'Arques, d'Eawy, du Trait, de Maulévrier, furent les plus sérieusement touchées, ainsi que de nombreuses hêtraies plantées, parcs et avenues appartenant à des particuliers. A Lyons, ce coup de tempête eut surtout pour effet de jeter à terre des arbres isolés que l'ouragan du 6 juillet précédent avait plus ou moins fortement ébranlés. Ces nouveaux chablis se trouvèrent automatiquement compris dans les coupes à l'unité de produits en cours d'exploitation, ce qui permit d'éviter des cessions amiables, ou la constitution de nouveaux lots qui se seraient trouvés plus ou moins imbriqués dans les premiers.

Par contre, cette masse exceptionnellement importante de coupes à l'unité de produits devait imposer au personnel forestier pendant toute l'année qui suivit, un surcroît de travail des plus considérables, causé par la marque des découpes au fur et à mesure que les exploitations progressaient, une succession ininterrompue de dénombrements, et une surveillance sans relâche. Il s'est acquitté de ces tâches et de ces fatigues avec une conscience professionnelle digne d'éloges.

Le volume important des chablis, leur dispersion, les difficultés certaines de leur exploitation, la qualité médiocre des produits à escompter (forte proportion de bois de feu, et même de bois inutilisables, grumes de hêtre présentant des traces d'échauffures à la suite de leur séjour à terre pendant l'été) créaient un ensemble de conditions qui faisaient peser quelques craintes sur l'issue de la vente. Les bûcherons entre autres, vu les difficultés d'exploitation, exigeaient des tarifs au stère et au mètre cube nettement supérieurs à ceux pratiqués dans les coupes normales, à tel point que les bois de feu risquaient fort de devenir une charge, avec une valeur négative.

Cependant, l'exploitation s'imposait avec urgence, d'une part, en raison de l'intérêt économique et financier qu'il y avait à ne pas laisser perdre une pareille masse de bois, d'autre part, parce qu'il était nécessaire de débarrasser la forêt de tous ces arbres tombés et brisés pour pouvoir reprendre au plus tôt le rythme des coupes normales. Le Service forestier adopta une mesure qui devait considérablement faciliter la vente : le prix du stère de bois de feu au tarif servant de base pour l'adjudication des coupes à l'unité, fut abaissé à 10 francs. Cette mesure eut un effet psychologique incontestable et devait permettre d'éviter la dépréciation des grumes,

Finalement, les craintes que l'on pouvait avoir sur l'issue de la vente s'avèrent vaines. La totalité des lots de chablis fut adjugée le 23 octobre. Dans les coupes à l'unité de produits, les prix oscillèrent de 40 francs le stère et 2 500 francs le mètre cube pour les plus mauvais lots, à 80 francs le stère et 6 100 francs le mètre cube dans les meilleurs.

On doit considérer comme une circonstance heureuse, le fait que ces événements aient eu lieu avant la crise qui devait se produire quelques mois seulement plus tard sur la vente du hêtre. On doit aussi mentionner le rôle joué par la nouvelle usine de Cellulose d'Alizay, qui a permis au commerce d'absorber un volume élevé de hêtre que le débouché classique du chauffage aurait été dans l'impossibilité de résorber rapidement. L'exploitation des chablis s'est pratiquement étalée sur 2 ans, prolongée souvent en raison de la chute de nouveaux arbres au cours de l'hiver 1957-1958.

Néanmoins, les parcelles dans lesquelles devait normalement être assise une coupe au titre de l'exercice 1958, furent toutes déblayées en temps voulu pour permettre leur martelage et leur vente à l'automne 1958. Mais c'est seulement au printemps 1959, après les derniers dénombrements des coupes à l'unité qu'il a été possible de se rendre compte exactement des dégâts provoqués par l'ouragan du 6 juillet 1957 et c'est là, la raison pour laquelle il a fallu différer la parution de cette note. Le bilan de l'ouragan peut en fin de compte s'établir ainsi :

14 333 arbres ont été déracinés ou brisés, leur volume représente 40 476 m³ de bois commercialisés de toutes catégories (bois d'œuvre, d'industrie et de chauffage), auquel il convient d'ajouter très approximativement 7 200 m³ de bois invendables (menus bois, bois d'ouvrier, éclats), évalués à 15 % du volume total, soit en tout 47 400 m³ toutes catégories.

Les bois commercialisés représentent 20 722 m³ de bois d'œuvre et 29 631 st de bois de feu ou de cellulose.

— 2 078 m³ de bois d'œuvre, 3 643 st de bois de feu et d'industrie ont été cédés à l'amiable.

— 2 128 m³ de bois d'œuvre, 3 362 st de bois de feu et d'industrie ont été vendus en bloc, en adjudication.

— 16 516 m³ de bois d'œuvre, 22 625 st de bois de feu et d'industrie ont été vendus à l'unité, en adjudication.

Au point de vue financier, la vente de ces bois a produit un total de : 91 614 955 francs (prix principal et charges comprises), dont :

9 253 820 francs pour les cessions amiables.

11 511 600 francs pour les coupes vendues en bloc,

70 849 535 francs pour les coupes vendues à l'unité de produits.

Les prix moyens s'établissent à 65 francs le stère pour le chauffage et 4 400 francs le mètre cube pour les bois d'œuvre.

Au point de vue touristique, on peut déplorer la disparition de quelques arbres remarquables victimes de l'ouragan: le Hêtre Bizarre, le Hêtre Zurlinden, le Tilleul de Nolléval (ce dernier hors forêt, dans la vallée de l'Andelle).

Si, malgré ce bilan assez impressionnant, on considère l'avenir de la forêt, on peut affirmer sans erreur possible, que les peuplements ne sont pas gravement compromis. En particulier, aucun trouble d'aménagement n'est à enregistrer. On a eu la chance que ce cataclysme se produise dans les dernières années de la 4^e période. Les affectations de beaucoup les plus touchées par l'ouragan ont été la 5^e et la 4^e. Dans les peuplements des 4^e Affectations, très ouverts, où l'on ne peut plus beaucoup compter sur l'ensemencement naturel, le coup de chablis n'a guère fait qu'accélérer la réalisation d'un vieux matériel, et accroître l'importance des plantations nécessaires pour compléter la régénération naturelle plus ou moins complète. Dans les 5^e Affectations souvent claires et dont la mise en ensemencement doit débiter en 1965, tout revient en fin de compte à une anticipation parfois un peu brutale, et de quelques années seulement de cette opération. Les dommages seraient plus grands dans les perchis et les jeunes futaies, mais heureusement dans celles-ci, les trouées sont peu importantes, il s'agit surtout d'arbres épars sur toute la surface, et l'on peut espérer que dans la majorité des cas, le peuplement se refermera de lui-même. Là où il existe des vides de quelque importance, nous prévoyons de les boucher avec des plantations de résineux à croissance rapide qui rattraperont le peuplement feuillu et seront exploitables en même temps que lui.

On peut donc admettre que les blessures subies par la forêt de Lyons, du fait de l'ouragan du 6 juillet 1957, malgré leur gravité, se cicatriseront rapidement sans laisser de traces profondes sur les peuplements futurs du massif.

La présente note a pour but principal de conserver avec quelques détails, le souvenir de ce cataclysme heureusement exceptionnel, dans l'espoir qu'elle pourra servir à ceux qui se pencheront plus tard sur l'histoire de la forêt de Lyons.

Juillet 1959.

G. LESAGE,

Conservateur des Eaux et Forêts
à Rouen.
